

UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR



Université Côte d'Azur

Master 2 Migration Studies option Sciences sociales

Année universitaire 2020-2021

Itinéraire de trois migrants yougoslaves ayant franchi la frontière franco- italienne en 1957

Pauline Bouzin-Ribaric

Sous la direction de Jean-Luc Primon et d'Yvan Gastaut

Nous suivrons dans ce développement l'itinéraire de trois témoins issus de la migration yougoslave et plus particulièrement croate, en France, en mettant en lumière leur franchissement de la frontière franco-italienne en 1957. Le choix de ce sujet est largement influencé par le fait qu'il y ait dans ma famille plusieurs membres issus de la migration croate dont mon grand-père Lino et son petit frère Dragan, ainsi que de nombreuses connaissances proches du cercle familial qui s'inscrivent également dans cet exode, comme notamment Miro qui, avec les deux frères Lino et Dragan, fait partie des trois témoins suivis dans le cadre de cette étude. Tous les trois sont partis de ce qui était alors la Yougoslavie titiste et socialiste, d'inspiration communiste stalinienne, dans l'espoir de trouver une vie meilleure. Ainsi, Lino, Dragan et Miro sont partis d'Istrie, région au Nord-Ouest de la Croatie, qui faisait alors elle-même partie de la Fédération qu'était la Yougoslavie, gouvernée par Josip Broz Tito, en 1957. Ils sont tous trois arrivés en France quelques mois plus tard, après avoir transité par l'Italie où ils ont été qualifiés de « réfugiés économiques » dans des camps d'accueil de migrants.

Il est ici important de mentionner que dans les années 1950, le gouvernement italien avait ré-ouvert des camps ayant été tenus par l'armée durant la Seconde Guerre mondiale, afin qu'ils servent de camp de transit aux réfugiés d'Europe de l'Est ainsi qu'aux colons rapatriés (Stephanie Malia Hom, 2019). Ces camps ont été, pour nos trois témoins croates, l'occasion d'obtenir des renseignements de la part de compatriotes déjà installés en France, renseignements concernant le franchissement de la frontière franco-italienne puis la marche à suivre une fois arrivés dans la ville de Nice. Beaucoup de jeunes gens yougoslaves sont en effet partis comme eux à l'époque, irrégulièrement de Yougoslavie, le gouvernement prohibant alors l'émigration. Les raisons de ce départ, plus complexes que l'on ne pourrait le penser, comme bien souvent lorsque l'on étudie des parcours migratoires, sont liées au contexte politique, mais également et parfois principalement, comme dans le cas de nos trois témoins, économique. Fuyant le chômage latent en Yougoslavie, ils constituent ainsi ce flux de migrants travailleurs, qui sont en grande majorité des hommes (68,6 %), âgés de 20 à 35 ans (62 % de l'ensemble des émigrants et 9,2 % de la population yougoslave comprise entre ces âges) qui se dirigent en grande partie vers l'Allemagne alors R.F.A., mais aussi vers l'Autriche et la France (Catherine Gokalp, 1974).

Lino, Dragan et Miro quittent donc la Yougoslavie puis transitent par l'Italie dans des camps d'hébergement et arrivent ainsi à Nice en 1957, soit la même année que leur départ. Nice est une ville cosmopolite qui se caractérise par sa position géographique d'interface maritime

méditerranéenne et terrestre, puisqu'à proximité de la frontière franco-italienne. Sa position géographique explique en partie la présence de Yougoslaves et plus particulièrement, de Croates et de Slovènes. En effet, en partant de Slovénie ou du Nord de la Croatie, on passait par l'Italie et partait pour Nice (Jadranka Čačić- Kumpes & Josip Kumpes, 1990), parfois considérée comme une ville de transit vers d'autres régions de France ou vers d'autres continents comme l'Amérique du Nord ou l'Océanie (Riadh Ben Khalifa, 2012), ce qui sera le cas de Dragan.

Entre 1950 et 1970, c'est la période où l'on dénote le plus fort taux de migrants irréguliers d'origine balkanique dans le département des Alpes-Maritimes. Ces derniers représentent alors 75 % des entrées irrégulières du département (Ben Khalifa, 2012). Parmi eux, ceux qui seront parvenus à déposer une demande d'asile adopteront le statut de « réfugié politique », contournant ainsi l'interdiction de séjour, alors en vigueur les concernant, (Claude Vincent, 1975), rendue effective si ces derniers s'étaient présentés en tant que migrants économiques, ce qu'un certain nombre d'entre eux étaient. Plus tard, dès 1962 et officiellement en 1963, les relations entre la France et la Yougoslavie s'amélioreront et le gouvernement yougoslave, comprenant le bénéfice de l'émigration, ne l'interdira plus et l'encouragera même, par le biais d'accords bilatéraux entre les deux pays.

Cette publication entend mettre l'accent sur la thématique de la frontière, qui, depuis les années 1980, tend à être reconsidérée dans le domaine des sciences sociales. Jusqu'alors perçue uniquement d'un point de vue concret, le fait que la frontière puisse aussi être considérée d'après son aspect symbolique a récemment été mis en lumière. Comme l'indiquent Vladimir Kolossov et James Scott (2013) ; il existe d'un côté, l'idée de la frontière en tant que tracé, de l'autre, celle en tant que phénomène social. Ces deux conceptions de la frontière s'alimentent, éclairant ainsi différemment les parcours migratoires étudiés à l'heure d'analyses plus contemporaines. De plus, la période dans laquelle s'inscrit cette étude est d'ailleurs très pertinente concernant la thématique des frontières ; nous sommes en pleine Guerre Froide et, alors que l'Europe tend à reconsidérer les dégâts du conflit, souhaitant aller vers un monde sans frontière, en Allemagne, le mur de Berlin est construit, représentation concrète et symbolique de ce conflit mondial, opposant le bloc communiste et le bloc capitaliste. Si la Yougoslavie fait alors partie des pays dit « non alignés », son ancien mais encore récent, rattachement au bloc communiste ainsi que sa conjuncture économique et politique placent ses habitants au centre d'un contexte dont les pays occidentaux entendent protéger ceux l'ayant fui. Ainsi, de la Yougoslavie à la France, le processus de « frontiérisation » (Paolo Cuttita, 2015) sera toujours à l'œuvre, sur la trajectoire de nos trois témoins. Nous nous intéresserons ici

particulièrement au franchissement irrégulier de la frontière franco-italienne par ces derniers, retraçant ainsi l'organisation en amont de cette entreprise, le franchissement en question, puis l'arrivée dans la ville de Nice, une fois cette entreprise réalisée avec succès.

Il s'agira pour cela de s'appuyer sur le recueil de données sociologiques et historiques, par la documentation d'ouvrages et d'articles. Également, le quotidien niçois « Nice-Matin » sera très souvent cité. Cette part de données « internes » viendra enrichir une autre part de données dites « externes », puisque recueillies dans un cadre privé, par entretiens de type biographique avec deux des témoins mentionnés, Miro et Dragan, Lino étant décédé. Les entretiens avec Dragan, qui a seulement transité par la France, seront effectués en anglais, langue de son pays d'immigration. Ceux avec Miro seront en français, ce dernier s'étant établi à Nice de manière définitive après sa migration en 1957. Les noms des témoins suivis dans le cadre de cette enquête ont été falsifiés.

Une fois qu'ils auront irrégulièrement franchi la frontière italo-yougoslave, à deux mois d'intervalle chacun, nos trois témoins transiteront par Trieste, où ils seront qualifiés de réfugiés économiques dans un premier camp d'accueil de migrants. Ils seront ensuite transférés vers un second camp, dans le Sud de l'Italie, dans la région des Pouilles. Depuis ce camp italien des Pouilles, nos trois témoins décident de partir pour la France et plus particulièrement pour les Alpes-Maritimes, où des connaissances résidant à Nice les aideront à s'établir. En cette année 1957, ils tenteront ainsi chacun tour à tour de rejoindre Nice, irrégulièrement. Il leur faudra pour cela néanmoins trouver l'argent nécessaire pour se déplacer du Sud de l'Italie jusqu'au Nord et franchir ensuite la frontière franco-italienne pour atteindre Nice. S'ils parviennent à obtenir de l'argent de la part de leurs proches, nos trois témoins pourront ainsi accéder à un pays d'accueil plus rapidement. En effet, la complexité et la durée des procédures administratives pour immigrer régulièrement dans un pays d'accueil, poussent certains réfugiés des camps d'hébergement italiens, dont nos trois témoins, à envisager une migration vers un pays d'accueil par voie irrégulière. De fait, le séjour dans ces camps de réfugiés peut parfois durer plusieurs années. Dragan m'expliquera notamment que dans le camp du Sud de l'Italie, certains restent plus d'un an dans le camp, dans l'attente de migrer en Australie, aux Etats-Unis, ou encore au Canada. Migrer en Allemagne, qui est alors la R.F.A., ou en France, s'avère plus simple ; il y a du travail et ses pays sont accessibles de manière irrégulière, en transport et à pied, comme le leur font savoir leurs compatriotes, la plupart du temps. En effet, le camp reste pour les réfugiés l'occasion d'avoir des nouvelles de leurs compatriotes qui

ont déjà migré et peuvent ainsi les orienter par des plans et des consignes à suivre, qui circulent beaucoup dans le milieu des réfugiés (Ben Khalifa, 2012). Ainsi, le parcours migratoire des trois témoins est largement orienté par leurs connaissances yougoslaves et plus précisément, croates, istriennes. Je citerai d'abord Dragan, qui me parle de cet échange de lettre entre compatriotes :

« Dragan : In the camp they (lui et Lino) had plenty time to talk, write letters and have news from people who immigrate from different countries. So we had news from some that crossed the french border illegally. They are alright. They have a job. They found a job straight away. So if you had money you could took a taxi or train and hoping the Italian police does not catch you because otherwise you are back to the camp. »

Également, Miro me renseigne plus précisément sur cet échange de lettres en mentionnant un de leur compatriote istrien, Zoran, devenu passeur occasionnel, qui aidait beaucoup les Istriens comme les trois jeunes hommes, à venir en France à Nice.

« Miro : Zoran tu le connaissais ? Lui m'a envoyé quand on était à Altamura, il m'a dit venez et il m'a envoyé le plan par où je devais passer.

Pauline : Par une lettre ?

Miro : Oui oui une lettre. (...) Quand je suis parti il m'a envoyé une lettre de comment je devais partir et le plan. Le train, après vous descendez à San Remo et à San Remo il y a la police regardez... »

Même en France, dans le département des Alpes-Maritimes, à proximité duquel se situe la frontière franco-italienne, les autorités locales connaissent l'existence de ces passeurs occasionnels qui renseignent leurs compatriotes en transit migratoire. « Il est évident que des « chaînes d'évasion se

sont constituées avec des passeurs » professionnels ou occasionnels. » ¹ (Ben Khalifa, 2012). Ces connaissances aidant à franchir la frontière sont, pour nos trois témoins, un gage de fiabilité ; venant du même milieu et faisant partie de la même communauté, on s'entraide. De même, une fois en France ils pourront loger chez des compatriotes et se faire aider par eux pour trouver du travail. Ces contacts sont une opportunité de mener à bien leur entreprise et de trouver une vie meilleure dans un pays d'accueil. Afin d'y parvenir, la voie irrégulière, dite « clandestine » est donc envisagée par nos trois témoins. Mais depuis le camp italien dans lequel ils se trouvent alors lorsqu'ils décident de rejoindre la France, l'argent manque et la situation géographique du lieu, situé dans le profond Sud de l'Italie, ne permet pas de trouver un emploi à proximité du camp pour pouvoir obtenir l'argent nécessaire. Lino, qui est le premier à transiter par ce camp, commence ainsi par contacter une tante du côté maternel, qui a immigré aux Etats-Unis après la Première Guerre mondiale. Elle ne lui répondra que trop tard. Plus tard, alors que Dragan l'aura rejoint dans le camp italien, Lino décidera d'écrire une lettre à leur père, lui révélant ainsi la vérité : lui et son jeune frère Dragan, qui ont tous deux quitté la Yougoslavie sans en informer leur famille, sont partis pour rejoindre illégalement la France. « *Ton père c'est ton père* » dira Dragan et même après être partis sans lui avoir dit au revoir, leur père leur apportera le soutien dont ils auront besoin en leur envoyant de l'argent pour tous les deux, par courrier postal. Plus tard, Miro trouvera également les fonds nécessaires à cette entreprise auprès de sa famille, auprès de son parrain.

Au printemps 1957, après avoir reçu l'argent nécessaire pour émigrer tous les deux vers la France, Lino et Dragan organisent leur départ du camp mais séparément, une fois de plus. En effet, Dragan évoque les arguments de Lino avant que ce dernier ne parte pour la France, seul dans un premier temps :

« Dragan : Before he left he said « I got money for two of us, for train, but in case I got caught by police we won't have any more money to try again. So you stay in the camp and I'll get to France and I get the job, soon as I get by I send you some money so you can come to France ».

¹ Archives départementales des Alpes-Maritimes, 159 W 31 : note sur les clandestins Yougoslaves, 10 juin 1958

De fait, si les deux frères partent ensemble, ils risquent de voir s'envoler leur rêve ainsi que leurs efforts déployés. Lino part donc le premier et arrive en France, à pied. Afin de se déplacer du Sud au Nord de l'Italie, ce dernier a pris le train et en est descendu à Vintimille car lui et ses compagnons de route y avaient aperçu la police. Les autorités italiennes ont pourtant alors la réputation d'être assez souples concernant la migration yougoslave, dans l'optique d'encourager ces migrants à se rendre en France (Ben Khalifa, 2012). Certains migrants ont même déclaré avoir été aidés par les autorités italiennes pour le franchissement de la frontière. De même, les trains et les bus n'étaient pas aussi contrôlés qu'ils le sont aujourd'hui. L'intérêt national italien était qu'une fois ces migrants en France, même en cas de refoulement par le gouvernement français, les autorités italiennes n'acceptaient pas facilement de reprendre ces migrants irréguliers refoulés. Actuellement, les choses sont aujourd'hui différentes depuis la mise en place des règlements de Dublin qui ont fait du pays de première entrée le pays assigné pour déposer une demande d'asile. Je citerai ici l'enquête du journaliste Serge Nicolas qui évoque des carabinieri en paix avec leur conscience lorsqu'ils ferment les yeux sur les passages clandestins en France (Ben Khalifa, 2012) :

« Il y a quelques semaines environ donc “quelque part du côté de Vintimille” dans la campagne frontalière, trois Yougoslaves firent une rencontre désagréable en la personne de deux Carabiniere bourrus. Leur affaire était claire et l'un des policiers questionna d'emblée, sans tendresse dans la voix : “Vous salvo hein ?”. “Va bene... vous allez Francia hein ?”. “Ho capito” [...]. Les deux carabinieri, sur un demi-tour presque réglementaire, plantèrent soudain là nos Yougoslaves. D'un pas égal, ils s'éloignaient dans le sentier bordé d'oliviers. Les policiers étaient déjà loin lorsque l'un d'eux se retourna en tendant le bras en direction d'une colline proche, cria aux Yougoslaves médusés : “Francia, sempri avanti, tout droit !”²

Lino est parti avec des compatriotes rencontrés dans le camp italien comme cela sera également le cas de Dragan et de Miro. Malgré le laxisme connu des autorités italiennes, Lino et ses compagnons de route descendront néanmoins du train à Vintimille après avoir aperçu la police, et continueront en marchant, vers Nice. Lino connaissait le trajet pour se rendre en France, apparemment renseigné

² Nice-Matin du 04/03/1959

par un jeune homme istrien de sa connaissance résidant à Vintimille, à la frontière franco-italienne, qui l'avait orienté. Après être descendus du train, il faudra à Lino et ses compagnons quatre jours de marche pour rejoindre Menton, puis encore quelques heures pour rejoindre Nice. Ivanka, la fille de Lino me raconte que son père dans sa jeunesse en Yougoslavie partait souvent seul pour plusieurs jours de marche, vendre des produits, ou établir un contact pour la ferme familiale dont il était issu, dormant ainsi à la belle étoile sur la route. Marcher n'effraie pas les jeunes hommes suivis dans le cadre de cette étude, qui viennent tous du même milieu. Je ne connais pas l'itinéraire exact emprunté par Lino. Il ne l'a pas détaillé. Je sais seulement que lui et ses compagnons de route sont passés par la montagne. Ben Khalifa (2012), démontre en prenant appui sur des témoignages de Yougoslaves interceptés à la frontière pour motif d'immigration irrégulière figurant dans les Archives départementales des Alpes-Maritimes, que beaucoup de ces individus restent très vagues concernant la description de l'itinéraire qu'ils ont emprunté. En effet, si les Yougoslaves ayant franchi la frontière franco-italienne donnent peu de détails sur la géographie, selon Ben Khalifa (2012), cela est dû au fait que les migrants ne connaissant pas ce lieu auparavant n'ont pas la mémoire suffisante pour le restituer, d'autant plus s'ils l'ont traversé, comme c'est le cas pour la plupart, de nuit. Les itinéraires les plus empruntés semblent avoir été celui du « Col de la Girarde » et, à moindre frais, celui du « Pas de la Mort ». En effet, ce dernier itinéraire qui porte bien son nom, se trouve dans une faille de falaise qui domine le pont Saint Louis de Menton, comme le mentionne Ben Khalifa (2012) mais également l'historien italien Enzo Barnabà (2017). Cette voie très dangereuse a causé la mort ainsi que les blessures d'un grand nombre de migrants irréguliers essayant de franchir la frontière franco-italienne en échappant aux autorités françaises. Dragan me dit ne pas avoir emprunté le chemin du Pas de la mort, je ne pense pas que Lino l'ait emprunté non plus car quand j'interroge Dragan à ce sujet il est parfaitement au courant de la dangerosité des lieux. Les deux frères devaient donc connaître les itinéraires envisageables et ceux qui ne l'étaient pas, par les propos rapportés de leurs connaissances déjà installées en France.

Concernant le nombre de compagnons de route, j'ignore avec combien de compatriotes a voyagé Lino. Miro partira lui avec deux compagnons de route et dans le cas de Dragan, parti en second du camp, ils seront quatre. En effet, après avoir reçu le signal de Lino pour émigrer vers la France et le rejoindre, Dragan part lui en taxi. Il suit un groupe de Yougoslaves rencontrés dans le camp, l'un d'entre eux parle italien et organise ainsi le trajet en taxi, il devient le « leader » du groupe. Les quatre jeunes hommes prennent le taxi ensemble, qui leur coûte alors dix mille lires, l'ancienne

monnaie italienne. Dix mille lires semblait être la somme minimale requise pour le trajet envisagé par nos trois témoins car Miro me dira également avoir demandé dix mille lires à son parrain pour passer la frontière. Dragan et ses compagnons se feront ensuite déposer par le taxi qu'ils avaient pris à Menton et se rendront ensuite de Menton à Nice, à pied également comme Lino. Je citerai ici un extrait d'entretien avec Dragan, où ce dernier évoque le trajet effectué de Menton à Nice ;

« Dragan : Ten thousand lires. With four other boys, yugoslavs, one could speak very well italian so he organized everything he was our leader. And then we took the taxi and then we told us there's a train and a bus to go to Nice but we didn't have any more money so we walked from Menton to Nice. »

Pauline : But it's a very dangerous path...

Dragan : Yeah but we walked along the road side. It was getting darker and began to rain... but you know (rires) when you are young you get through those types of things. »

Dragan avance, lors d'un autre entretien, être également passé par la montagne, par une colline, et avoir ensuite rejoint la route principale où circulent les différents moyens de transport. Les témoins suivis dans le cadre de cette étude ont tous beaucoup marché pour rejoindre Nice. Cela a été le cas pour beaucoup de migrants irréguliers yougoslaves. Selon Ben Khalifa (2012), d'après une étude des archives de procès-verbaux, il est commun pour ces migrants irréguliers yougoslaves, de descendre du moyen de transport utilisé jusqu'alors, bien souvent le bus ou le train, mais aussi le taxi comme nous le voyons avec Dragan, pour poursuivre et franchir la frontière à pied. Ainsi, beaucoup quittent leur moyen de transport dans des villes italiennes près de la frontière comme Bordighera ou encore Vintimille, comme cela a été le cas pour Lino, et franchissent ensuite la frontière en passant par la montagne, à pied.

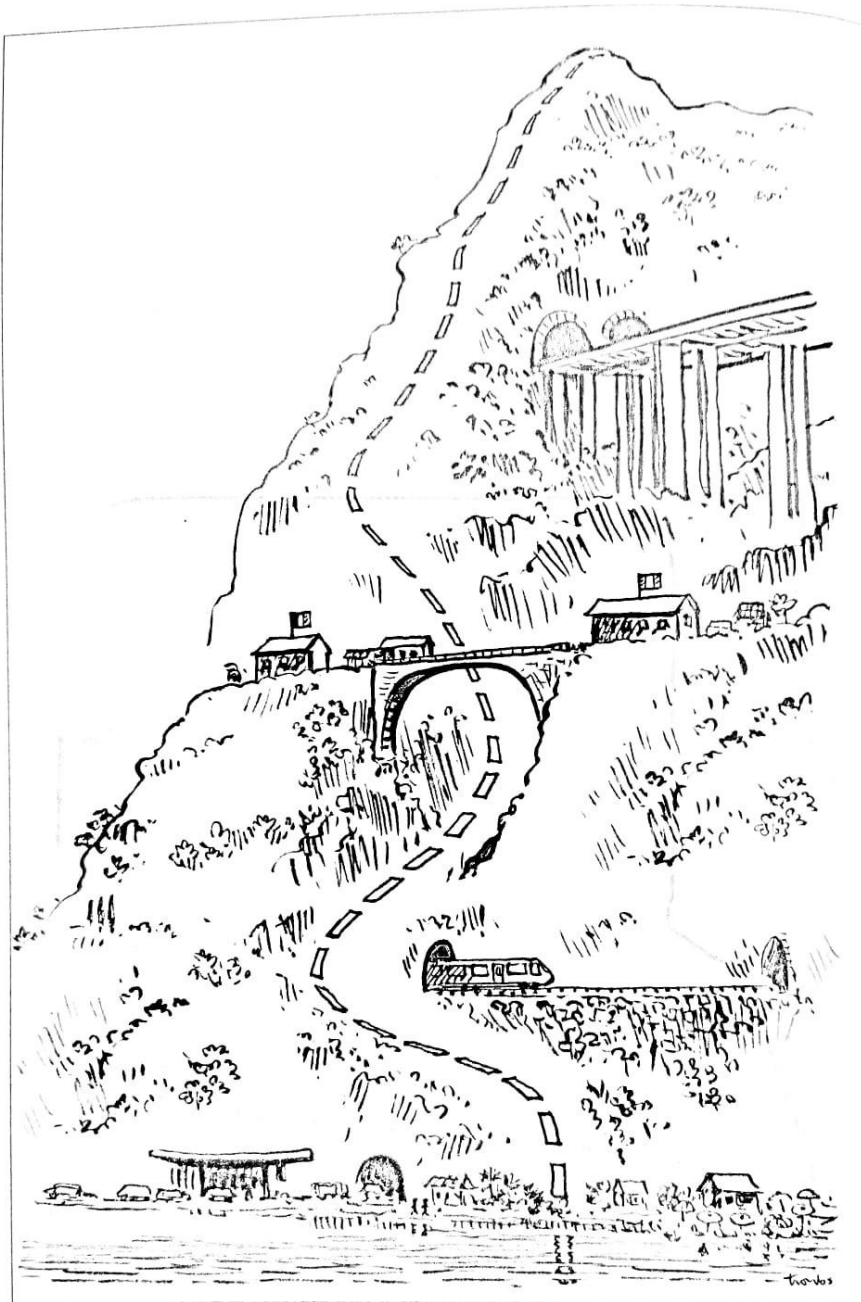
Plus tard Miro quittera le camp à son tour. Une fois de plus, la sociabilité et l'entraide intra-communautaire étaient très présentes et ces migrants yougoslaves, qui se retrouvaient dans la même situation partaient ensemble sans forcément bien se connaître. Comme cela a été le cas pour Lino et Drago, ce sera également le cas pour Miro :

« Miro : Après dans le camp on s'est trouvé beaucoup de copains et puis un jour on s'est mis en route, un jeune est parti avec moi, on est partis tous les deux seuls, on a pris un train après on est partis. »

Lui voyagera en train jusqu'à San Remo puis prendra le bus jusqu'aux environs de Menton où il empruntera le Pas de la Mort, de jour, dans l'optique d'échapper au regard des autorités italiennes lui aussi. Ce dernier quittera le camp italien d'Altamura en été 1957, soit deux mois après le départ de Dragan, le plus jeune des frères, parti lui-même après Lino du camp. Lors d'un entretien, Miro, qui est arrivé dans le même camp que les deux frères dans le Sud de l'Italie alors que ces deux derniers étaient déjà partis, m'indique qu'il a fait le choix de migrer irrégulièrement vers la France, après avoir reçu les indications de Zoran, un compatriote istrien établi à Nice qui facilitait le passage en France de membres de la communauté yougoslave et plus particulièrement, croate istrienne.

L'on remarque que tous nos témoins sont passés par Menton, étape importante de la traversée de la frontière franco-italienne. De fait, Menton est, par essence, une ville frontalière, surnommée : « Menton, ville frontière ». L'identité de la ville est liée à sa frontière et notamment à un lieu en particulier ; le Pas de la Mort. En suivant ce sentier qui semble conduire à la ville, étant donné qu'on y perçoit les lumières de Menton, qui attirent les migrants, beaucoup tombent en réalité dans un ravin. Ce sentier extrêmement dangereux donna et donne toujours, lieu à bon nombre de tragédies, surtout la nuit.

Dessin Le Pas de la Mort



Source : Enzo Barnabà, Il passo della morte (2017).

Ce dessin représente le sentier du Pas de la Mort. À gauche de la ligne tracée se trouve la France, à droite l'Italie. En partant du bas, se trouve le pont San Ludovico, la ligne ferroviaire, puis le pont San Luigi, l'autoroute, et, tout en haut, le Pas de la Mort (Barnabà, 2017). Après avoir présenté ce chemin je citerai ici un extrait de mon entretien avec Miro, effectué en compagnie de Ivanka la fille

de Lino, où Miro mentionne sa traversée de la frontière franco-italienne, dont le Pas de la Mort a été une étape :

« Miro : On est passés à Gênes on s'est arrêtés à... comment ça s'appelle... Après Ventimiglia...

Ivanka : À San Remo ?

Miro : Oui ! San Remo on descendait au train après on a pris le car qui va vers la frontière, presque à Menton. On nous a dit : vous descendez vers la frontière il y a une route qui monte là-haut vers un passage mais avant ça on nous a dit qu'il venait des carabinieri. (...) Alors on a attendu qu'ils passent après on est passés. Vers la montagne on voyait une Eglise, une petite chapelle, on a dormi là parce qu'on ne voyait plus rien. Le matin on voit un petit vieux qui descend un peu bossu, on lui a demandé il nous a dit oui oui il y a un arc il faut passer en dessous de la montagne et après il faut monter. Un jour d'ouverture de chasse ! Ils commençaient à tirer les chasseurs ! Poum Poum ! Eh ben on a marché quand même chacun comme on pouvait avec la valise à porter... et là on est arrivés à la cime, alors là, on dit qu'il faut jamais aller là mais c'est vrai : le Pas de la Mort.

Pauline et Ivanka : Ah oui le Pas de la Mort !

Miro : Oui ! On a vu les fils de fer barbelés mais ils étaient tout écrasés et on est passés doucement.

Pauline : Du coup vous êtes passés par le Pas de la Mort ?

Miro : Oui oui ma de jour tu peux passer bien mais de nuit il faut pas y aller, combien y a de morts là. »

Malgré la dangerosité du lieu, Miro m'affirme qu'emprunter le jour, ce chemin est différent. On y perçoit le ravin et il s'avère ainsi moins dangereux. Selon Vincent (1975), c'est au début des années 1960, soit aux environs de la période mise en lumière dans le cadre de cette étude, alors que l'afflux de migrants Yougoslaves dans le département des Alpes-Maritimes et dans la ville de Nice plus

précisément continuera, que le Pas de la Mort, fit à nouveau parler de lui. On observe également à cette période, que ce flux de migrants yougoslaves est devenu si connu des autorités locales qu'une gestion de la migration clandestine semble s'être mise en place, dotée d'une certaine humanité. De fait, des policiers et des pompiers étaient réquisitionnés et attendaient en bas du ravin du Pas de la Mort, de secourir des Yougoslaves et autres migrants clandestins ayant été victimes d'un accident lors de leur traversée du chemin.

Après avoir franchi la frontière irrégulièrement, les trois jeunes hommes seront ensuite accueillis en France, après s'être présentés à la préfecture de Nice, préfecture départementale des Alpes-Maritimes, où ils ont été envoyés se faire recenser par les autorités locales. L'enquête du journaliste Serge Nicolas déjà mentionnée est ici encore pertinente :

« Tous les jours, cinq ou six Yougoslaves arrivent d'Italie à Menton : les hommes engoncés dans de mauvaises nippes de confection, le béret arrêté par les oreilles ; les femmes le visage rougi par la marche et les cheveux serrés sous un fichu. Tout à l'heure, rue Gioffredo, les Yougoslaves poseront sans se faire prier pour la photographie de l'anthropométrie ; avec le sourire ils donneront leurs empreintes ; ce n'est qu'une formalité. Ils réclament le statut de réfugié politique, ils l'auront. »³

Dès son arrivée, Lino rencontre des Yougoslaves à la préfecture qui l'aideront à trouver un travail. Pour Dragan, c'est son frère Lino qui l'aidera directement à obtenir du travail. Miro lui, croisera des compatriotes istriens à Nice, Boulevard de la Madeleine, déjà installés professionnellement. Ils obtiendront tous un travail dans le secteur du BTP très rapidement et travailleront même tous trois ensemble un temps à Cagnes-sur-Mer, commune dans la périphérie de Nice. Ils seront tous trois reconnus réfugiés, ayant pu déposer une demande aux services de l'OFPRA après avoir obtenu un droit au séjour du fait qu'ils aient trouvé un travail et une accommodation en une semaine de temps.

Il convient ici de rappeler que la migration yougoslave est un phénomène assez important à l'échelle du département et plus particulièrement de la ville de Nice, notamment à partir de 1957, date à laquelle nos trois témoins migrent, puisqu'elle connaît un pic de croissance la propulsant à

³ Nice-Matin, « Sur les chemins de l'émigration yougoslave », enquête de Serge Nicoles, 26 février 1959

mille Yougoslaves à Nice en 1959 (Vincent, 1975). Cette immigration n'atteindra ensuite plus un tel sommet, se maintenant malgré un certain déclin dans les années 1960, notamment en 1966, pour se tarir au début des années 1970, du fait du phénomène de l'«immigration suspendue» ainsi que l'intégration progressive de la Yougoslavie au modèle européen, améliorant le niveau de vie y régnant. S'ils ont rapidement été vus comme des « indésirables » par l'opinion publique locale, comprenant ici les Niçois ainsi que des migrants yougoslaves arrivés avant 1957, qui étaient pour la plupart des élites de la société yougoslave ayant choisi et ayant eu les moyens de fuir par pure opposition au régime titiste, à l'époque de son instauration ; cette population parviendra progressivement à s'intégrer au tissu local jusqu'à faire aujourd'hui partie des « minorités acceptées » (Maryse Trippier, 2015).

Pour conclure, rappelons que cette étude entendait retracer l'itinéraire de trois migrants yougoslaves et plus particulièrement croates istriens, ayant franchi la frontière franco-italienne en 1957, depuis leur départ des camps d'hébergement italiens à leur arrivée dans le département des Alpes-Maritimes et dans la ville de Nice, en mettant en lumière le franchissement de la frontière franco-italienne, étape clé du parcours migratoire de Lino, Dragan et Miro, ainsi que bon nombre de leurs compatriotes. De fait, les itinéraires sont longs et semés d'embûches pour les migrants yougoslaves de cette époque depuis Trieste jusqu'à Nice. Si l'entreprise migratoire des trois témoins suivis dans le cadre de cette étude a été menée à bien, cela est largement le fait d'une importante entraide communautaire. Parmi ceux n'ayant pas bénéficié d'une telle entraide, beaucoup ont été victimes de passeurs peu scrupuleux qui les dépouillaient de leurs maigres possessions (Gastaut, 2010), arrivant ainsi à Nice ruinés mais confiants, ayant foi en l'avenir que leur réservait leur nouveau pays d'accueil, comme en rend compte le final de l'enquête du journaliste Serge Nicolas.

Références bibliographiques

BARNABÀ Enzo (2017). Il passo della morte. Infinito edizioni.

BEN KHALIFA Riadh (2012). L'immigration irrégulière yougoslave dans les Alpes- Maritimes (1950-1970). *Migrations Société*, 140(2), 225-242. doi:10.3917/migra.140.0225. Consulté sur : <https://www.cairn.info/revue-migrations- societe-2012-2-page-225.htm>.

ČAČIĆ-KUMPES Jadranka, KUMPES Josip (1990). Approche socio-historique des migrations yougoslaves en France. In: *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 6, n°2,1990. pp. 65-84. Consulté sur : www.persee.fr/doc/remi_0765-0752_1990_num_6_2_1242

CUTTITA Paolo (2015). Territorial and Non-territorial: the Mobile Borders of Migration Controls. The “Borderization” of Lampedusa, How to Produce a Border. This is the draft of a text whose final version has been published as a book chapter in : A.-L. Amilhat-Szary and F. Giraut (eds.), *Borderities, the mobile border hypothesis. Towards a post-modern conceptualization of space and borders*, Palgrave-McMillan, Basingstoke 2015, pp. 241-255.

GOKALP Catherine (1974). L'émigration yougoslave. In: *Population*, 29e année, n°1, 1974. pp. 25-60. Consulté sur : www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1974_hos_29_1_16154

HOM Stephanie Malia (2019). *Empire's Mobius Strip: Historical Echoes in Italy's Crisis of Migration and Detention*. Ithaca, NY: Cornell University Press, 2019.

KOLOSSOV Vladimir & SCOTT James (2013). Selected conceptual issues in border studies. Consulté sur : <https://journals.openedition.org/belgeo/10532>

SCHOR Ralph, GASTAUT Yvan, MOURLANE Stéphane (2010). *Nice cosmopolite 1860- 2010*. Autrement (Editions) : Mémoires/Villes.

VINCENT Claude. Les travailleurs étrangers à Nice de 1945 à 1974. In: *Cahiers de la Méditerranée*, n°11, 1, 1975. Migrants et travailleurs. pp. 41-58. Consulté sur : http://www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_1975_num_11_1_1708.

TRIPPIER Maryse (2015). Immigrée ! Toi-même ! Parcours d'une sociologue de l'immigration. Paris : L'harmattan.